

Pour ce Focus, compte tenu de l'année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur les indicateurs d'emploi, l'IMSEE s'est attaché à étudier uniquement les salariés considérés comme « actifs », c'est-à-dire ayant travaillé au moins une heure. En décembre, Monaco compte ainsi 51 008 salariés actifs dans le secteur privé (-3,9 % par rapport à 2019). La baisse des effectifs, atténuée par la mise en œuvre de mesures de sauvegarde de l'emploi, a impacté la quasi-totalité des secteurs d'activité et les conséquences de la crise sanitaire ont été directes sur le nombre d'heures travaillées perdues. La population salariée, âgée de 42,5 ans en moyenne, reste majoritairement masculine et composée principalement de pendulaires et de Français.

Le nombre de salariés actifs du secteur privé est en baisse de 3,9 % par rapport à 2019

1. Nombre de salariés actifs du secteur privé, heures travaillées et répartition par grand secteur d'activité (GSA) en 2020

	Nombre de salariés	Poids du GSA	Variation 2019-2020	Heures travaillées (en millions)	Variation 2019-2020
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	11 772	23,1%	-3,4%	17,7	-13,8%
Hébergement et restauration	7 215	14,1%	-11,6%	9,0	-39,5%
Autres activités de services	5 532	10,8%	-9,0%	7,9	-14,1%
Construction	5 518	10,8%	+5,9%	9,4	-6,4%
Administration, enseignement, santé et action sociale	4 160	8,2%	-0,6%	7,0	-0,4%
Activités financières et d'assurance	4 016	7,9%	+0,8%	7,6	-0,1%
Commerce de détail	2 816	5,5%	-4,4%	4,6	-14,6%
Industries manufacturières, extractives et autres	2 558	5,0%	-2,5%	4,3	-12,1%
Commerce de gros	2 550	5,0%	-1,4%	4,3	-12,0%
Transport et entreposage	1 889	3,7%	-9,9%	3,3	-17,3%
Activités immobilières	1 637	3,2%	-0,2%	3,0	-4,3%
Information et communication	1 343	2,6%	-3,0%	2,4	-4,1%
TOTAL	51 008	100%	-3,9%	80,6	-14,4%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

NB : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les compose.

La pandémie de Covid-19, qui a impacté l'activité économique monégasque dix mois sur douze en 2020, a eu d'importantes conséquences sur l'emploi du secteur privé. Ainsi, en décembre, la Principauté compte 51 008 salariés actifs (c'est-à-dire ayant effectué au moins une heure d'activité dans le mois), tous types d'emplois et de durées de travail confondus, ce qui correspond à une diminution de 3,9 % de l'effectif par rapport à l'année précédente.

C'est l'Hébergement et restauration (deuxième employeur de la Principauté) qui accuse la plus forte baisse en volume du nombre de salariés actifs avec -11,6 %, suivi du Transport et entreposage (-9,9 %) et des Autres activités de services (-9 %). Alors que plusieurs GSA sont parvenus à maintenir leurs effectifs entre 2019 et 2020 (Administration, santé et action sociale, Activités immobilières, Activités financières et d'assurance), celui de la Construction affiche une croissance du nombre de salariés actifs de près de 6 % à la fin de l'année, soit environ 300 personnes supplémentaires.

Le volume d'heures travaillées par les salariés a brusquement chuté entre mars et avril 2020. Dès lors, le niveau mensuel des heures est resté inférieur à l'année 2019 et, à fin 2020, c'est l'équivalent de près de deux mois d'heures travaillées qui ont été perdues en cumul (environ 14 millions). Là encore, l'Hébergement et restauration est le secteur le plus pénalisé par la réduction du volume d'heures (près de 6 millions d'heures perdues sur l'année dans ce GSA, soit -39,5 %). Parallèlement, les effets sur cet indicateur sont pratiquement neutres dans les Activités financières et d'assurance (variation de -0,1 %, soit la perte d'environ 11 000 heures).

Le nombre d'employeurs recule légèrement

Monaco compte 6 126 employeurs en décembre 2020, qui sont majoritairement des petites structures. Ce résultat est en légère diminution par rapport à 2019 (-0,9 % soit 56 entités de moins). Les employeurs de personnel de maison représentent 39,3 % des entités, proportion stable par rapport à l'année précédente.

Le repli du nombre d'employeurs en 2020 se vérifie quels que soient le type d'entité ou sa taille en termes d'effectif salarié. Toutefois, plus celle-ci est grande, plus la baisse est marquée.

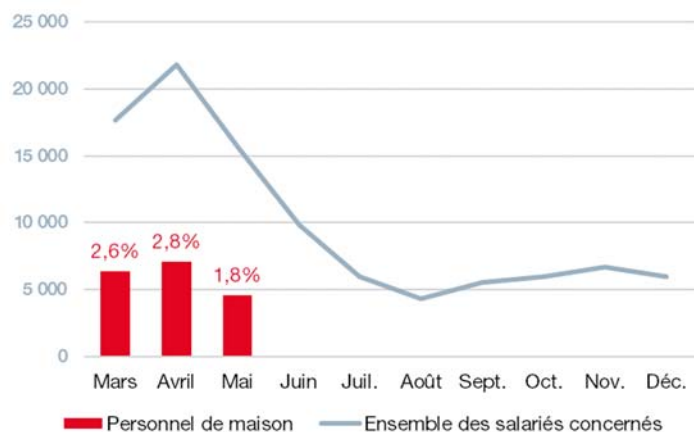
2. Nombre d'employeurs du secteur privé et répartition par type et selon la tranche d'effectif salarié en 2020

	Nombre d'entités	Part	Variation 2019-2020
Employeurs de gens de maison	2 408	39,3%	-0,3%
Hors employeurs de gens de maison :	3 718	60,7%	-1,3%
Moins de 5 salariés	2 287	37,3%	-0,4%
5 à 9 salariés	679	11,1%	-1,7%
10 à 49 salariés	604	9,9%	-2,3%
50 à 199 salariés	118	1,9%	-7,1%
200 salariés et +	30	0,5%	-14,3%
Total	6 126	100%	-0,9%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de 21 000 salariés ont bénéficié du CTTR

3. Nombre de salariés du secteur privé concernés par le CTTR et part des personnels de maison en 2020



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Afin de faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, et pour sauvegarder l'emploi, le Gouvernement Princier a mis en place, dès le mois de mars, une mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)*. En mars 2020, plus de 17 500 salariés du secteur privé ont ainsi été placés en chômage total ou partiel. Au plus fort de la crise, en avril, le CTTR a concerné plus de 21 000 personnes. En décembre 2020, moins de 6 000 travailleurs bénéficient encore de ce dispositif. C'est le secteur de l'Hébergement et restauration qui a eu le plus recours au CTTR : plus d'un tiers des personnes (35,7 %) placées en chômage total ou partiel en 2020 travaille dans l'Hébergement et restauration. À l'opposé, seuls 0,9 % des salariés concernés par le CTTR relèvent des Activités financières et d'assurance.

Une population salariée un peu moins féminisée que l'année précédente

En décembre 2020, les hommes représentent 60,7 % de l'ensemble des salariés actifs, soit 0,7 point de plus qu'en 2019. Cette évolution dans la répartition par genre s'explique notamment par le nombre d'hommes recrutés entre 2019 et 2020. En effet, si femmes et hommes ont quitté la population salariée dans les mêmes proportions qu'au global, les embauches ont été plus masculines sur la période, creusant ainsi l'écart dans la répartition hommes-femmes.

4. Répartition des salariés actifs du secteur privé selon le sexe en 2020

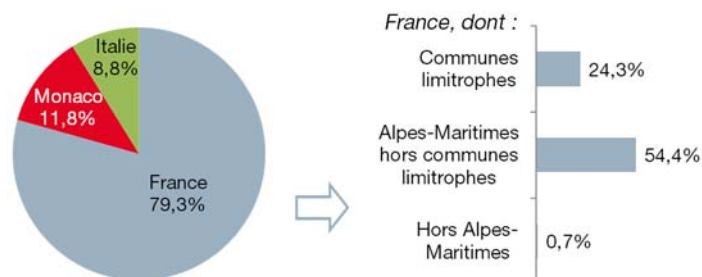
	Nombre de salariés	Part	Variation 2019-2020
Hommes	30 981	60,7%	-2,8%
Femmes	20 026	39,3%	-5,6%
Total	51 008	100%	-3,9%

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

NB : du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les compose.

Les pendulaires représentent la majorité des salariés

5. Répartition des salariés actifs du secteur privé selon le lieu de résidence en 2020



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La grande majorité des salariés du secteur privé réside en dehors de la Principauté : en décembre 2020, près de 9 travailleurs actifs sur 10 sont des pendulaires, une proportion en légère hausse par rapport à 2019 (+0,4 point). Parmi eux, plus de 79 % vivent en France (soit environ 40 000 personnes), la plupart au-delà des communes limitrophes (Beausoleil, Cap d'Ail, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin). La proportion d'habitants des communes limitrophes (près d'un quart du total) est stable par rapport à 2019 tandis que celle des salariés actifs résidant en Italie progresse très légèrement (+0,2 point) et regroupe environ 4 500 personnes. Les salariés actifs qui résident à Monaco représentent 11,8 % de la population, ce qui correspond à pratiquement 6 000 personnes.

- L'âge moyen des salariés actifs s'établit à 42,5 ans à la fin de l'année 2020 : c'est six mois de plus qu'en 2019. En moyenne, les femmes restent légèrement plus jeunes que les hommes (42,3 ans contre 42,7 ans). La classe d'âge 45 à 54 ans est celle qui regroupe le plus de salariés. Les moins de 35 ans sont de moins en moins représentés au fil des ans contrairement aux autres tranches d'âge, marquant là aussi un vieillissement de la population salariée.
- La nationalité française est la plus représentée parmi les plus de 130 différentes que l'on retrouve dans la population salariée du secteur privé. Fin 2020, 62,5 % des salariés actifs du privé sont Français et 15,5 % sont Italiens. Les Monégasques, à hauteur de 975 personnes, rassemblent 1,9 % de l'ensemble des travailleurs actifs. Si le nombre de salariés a diminué dans la plupart des communautés par rapport à 2019 (du fait de la baisse globale des effectifs), ce n'est pas le cas des Portugais qui sont légèrement plus nombreux en 2020.

*Le CTTR est un dispositif exceptionnel qui permet de réduire ou suspendre temporairement l'activité des salariés. Il prévoit un remboursement, par l'État, d'une partie de la rémunération du salarié affecté par une réduction totale ou partielle de son activité.

Pour plus d'informations sur les conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 en Principauté, retrouvez les rapports réalisés par l'IMSEE sur <https://www.imsee.mc/Publications/Rapports-COVID-19>

